

Entre les branches

Année 5, no 1

Février 2011

GLISSADES FAMILIALES À ST-SYLVESTRE



Cet événement annuel organisé par Corporation D.É.F.I. et le Club Lions St-Sylvestre pour une **5^e édition** se tiendra le **vendredi soir 4 février de 19h00 à 22h00, samedi et dimanche 5 et 6 février de 11h00 à 16h00.**

Plusieurs activités sont disponibles : glissades sur des pistes jusqu'à 650 m. (2 000 pi.) de long et dénivellation de 65 m. (200 pi.). Les remontées se font par des sleighs tirées par des tracteurs, avec un panorama à couper le souffle. Une aire de glissades adaptée aux enfants et une butte use-culotte pour bambins sont aménagées.

Le vendredi soir, les pistes sont balisées par des flambeaux ; il y aura un bar de glace illuminé et une disco mobile avec danse en plein air. Le samedi et dimanche, des VTT équipés de chenilles sont en démonstration dans la neige. Des essais libres de VTT avec chenilles seront disponibles aux personnes intéressées de plus de 21 ans sur une aire délimitée.

D'autres activités telles que tire sur la neige (samedi), promenades en carrioles avec chevaux ainsi que concours de bolides modifiés (le dimanche) agrémentent ce festival. Le coût d'inscription des bolides modifiés est de 5\$ et des bourses seront remises aux engins les plus originaux.

Pour informations, André Lalonde 418-596-2791.

Le site est aménagé avec tente chauffée, toilettes, musique d'ambiance et casse-croûte (brevages chauds et froids et friandises).

Le coût d'entrée est de 3\$ par glisseur le vendredi soir et de 5\$ par glisseur le samedi et le dimanche. Les non-glisseurs sont admis gratuitement.

Venez-vous amuser en famille
(enfants, parents, grands-parents et tous les amis).



NOS ORGANISMES

FERMIÈRES

Réunion mensuelle des Fermières, mardi 1^{er} février 13h30 à la salle municipale. Prix de présence et goûter suivra la réunion. Bienvenue à toutes.

CHEVALIERS DE COLOMB

Réunion mensuelle, mardi 8 février 20h00 à la salle municipale. Les conjointes sont invitées. Nous profiterons de l'occasion pour souligner la St-Valentin.

FADOQ ST-SYLVESTRE

Réunion mensuelle, mercredi 9 février au local dès 13h30. On soulignera la St-Valentin. Partie récréative. On vous attend tous. Le comité.

FADOQ SECTEUR NOUVELLE-BEAUCE

Invitation à tous les membres du secteur Nouvelle-Beauce et de l'extérieur pour un Tournoi Inter Club. Journée de Baseball-poche, mardi 15 février 2011 au centre paroissial de Saint-Bernard 551, rue Vaillancourt. Accueil et inscription à partir de 9h00. Coût 12\$ (collation et dîner inclus). Prix de présence...

Pour informations : Représentante du Secteur : Suzanne Fortin 418-596-3174
Bienvenue à toutes et à tous !!!

CLUB LA RANDONNÉE ST-SYLVESTRE INC

Souper d'ouverture, samedi 19 février 18h00 au Centre multifonctionnel de St-Sylvestre. Souper à la fondue chinoise au coût de 20\$ / personne. Soirée du bal country. Prix de présence aux costumés. **Beat O'Clock**, Orchestre Wake up.

Pour information Yves Thivierge 418-596-2032.
Bienvenus à tous.

CLUB MONTAGNARDS ST-SYLVESTRE INC

Le Club des Montagnards de St-Sylvestre organise un rallye poker, vendredi le 25 février prochain. L'inscription se fera au resto bar du Relais des Montagnards à compter de 20 heures. Il sera possible de le faire en motoneige, en VTT et en automobile.

Bienvenue à tous!

GARDIENS—GARDIENNES RECHERCHÉ(ES)

Plusieurs petites familles de St-Sylvestre sont souvent à la recherche de personnes pour s'occuper de leurs petits trésors en leur absence. Pour cette raison, la corporation D.É.F.I. St-Sylvestre a eu l'idée de publier dans l'Entre les branches, une liste des gardiens et gardiennes disponibles dans notre municipalité. Tu as 12 et plus et tu désires garder des enfants? Donne ton nom en appelant au 596-2426 (demande Annick). Un accord de tes parents sera également nécessaire. La liste sera publiée dans les prochains Entre les Branches.

MUNICIPALITÉ

COMPTES DE TAXES

Les comptes de taxes concernant l'année 2011 vous seront envoyés vers le 15 février 2011. Pour ceux qui auraient encore des **taxes de l'année 2009 et moins non payées** s.v.p. bien vouloir régler avant le 1^{er} mars afin de vous éviter une vente pour non paiement de taxes.

Merci de votre collaboration

ORDURES ET RÉCUPÉRATION

La municipalité de St-Sylvestre, depuis le 1^{er} janvier 2011, fait partie d'une nouvelle régie pour les ordures et le recyclage. Les produits du bac bleu sont les mêmes et en plus on récupère les boîtes de jus et de lait.

Vous aurez une liste plus précise lors du prochain envoi de « Entre les branches ». Les plaintes, si vous en avez, se font toujours au bureau municipal au 418-596-2384.

Nous vous rappelons que nous disposons à la municipalité un service de récupération de piles et vieux cellulaire.

AVIS AUX INTÉRESSÉS

Quelques exemplaires du livre « Villages et visages en Lotbinière » volume 1, sont disponibles en quantité limitée au bureau de la municipalité au coût de 12\$.

Ce livre raconte l'histoire peu connue de la présence Irlandaise, de ses églises et cimetières dans le sud de Lotbinière (St-Gilles, St-Patrice et St-Sylvestre).

Ce livre nous amène à mieux découvrir ou repose ces ancêtres sur notre territoire.

~~~~~



## **MESSE DES SUCRIERS**

À mettre à votre agenda, « *Fin de semaine des sucriers* » les 4 et 6 mars prochain.

⇒ Le 4 mars : Tournoi de 500 à 19h30 au Centre Multifonctionnel au coût de 5\$.

⇒ Le 6 mars : Messe des sucriers à 10h30 avec ambiance de cabane suivi du brunch des sucriers au Centre multifonctionnel au coût de 15\$ / adulte, 7\$ / 5 à 12 ans.

Cartes en vente dès le 5 février auprès des marguilliers et à l'Alimentation St-Sylvestre.

Pour information 418-596-2361

~~~~~

CENTRE JOUR FAMILLE

Le centre jour Famille reprend ces activités à St-Sylvestre le mardi dès 9h00.

RECHERCHE

Nous recherchons une personne qui a des connaissances avec le HTML, PHP et MYSQL, pour aider l'équipe existante de notre site web.

Vous êtes cette personne et cela vous intéresse. Communiquez avec la municipalité au 418-596-2384. Merci

MESSAGE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE NOS ORGANISMES

Le site web de la municipalité se refait une beauté, nous aimerions que tous les organismes de notre municipalité s'affichent sur le site.

C'est pourquoi, nous sollicitons chaque C.A. qui désire faire connaître leur organisation, de contacter la municipalité et ce **au plus tard le 28 février**.

Il ne faut pas oublier que pour votre organisme, c'est un bon moyen de se faire connaître. Par ce biais de communication, les gens qui désirent s'établir dans notre municipalité ou pour les nouveaux arrivants, cela peut être intéressant de connaître les organismes du milieu et de pouvoir s'impliquer.

Pensez-y bien .

BONNE RETAITE

Le 31 décembre dernier, après près de 31 ans de service, madame Céline Bilodeau a quitté ses fonctions de directrice-générale / secrétaire-trésorière de la municipalité. Vous la retrouverez de temps à autre au bureau de la municipalité car elle s'occupera de la régie des ordures et récupération.

Nous avons procédé au cours de l'année 2010 à l'engagement de madame Ginette Roger, qui occupe la fonction de directrice-générale / secrétaire-trésorière depuis le 1er janvier. Elle sera aidée par madame Chantal Therrien qui est son adjointe.

Les membres du conseil de St-Sylvestre ainsi que son personnel, remercient madame Bilodeau pour toutes les années de service à la municipalité et nous lui souhaitons une bonne retraite.

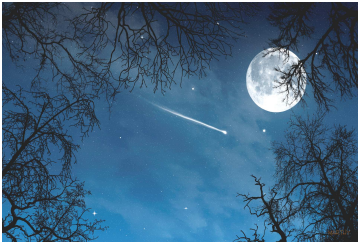
MACHINE À BINGO DISPONIBLE

Le Club Lions St-Sylvestre a en sa possession une machine à bingo. Tous les organismes sans but lucratif de la municipalité peuvent l'utiliser sans frais lors de rencontre pour réaliser des levées de fonds à des fins caritatives.



Pour les organismes ou individus qui désirent s'en servir à des fins lucratives, elle vous sera louée. Pour informations, s'adresser à un membre du Club Lions St-Sylvestre.

Le Club Lions St-Sylvestre a gracieusement accueilli les bénévoles du Centre de conditionnement physique SYLGYM lors du souper de Noël qui a eu lieu le 10 décembre dernier, en guise de remerciement pour leur dévouement à la bonne marche du SYLGYM.



SENTIERS DE RAQUETTES « SYLVESTRE » RANDONNÉE NOCTURNE

Vous êtes amateurs de raquettes?

Une randonnée NOCTURNE aura lieu le **vendredi 25 février 2011**.

Départ à l'entrée du Club les Montagnards de St-Sylvestre à **20h00**. Par mesure de respect et de civisme envers ce commerce achalandé à cette période, il vous est demandé de stationner votre véhicule le long de la rue Bilodeau et en arrière de la caserne des pompiers. Laissez l'entrée libre pour les camions de pompiers en cas d'urgence.

Apportez vos lumières frontales. Pour ceux qui en n'ont pas, on formera des groupes afin que tous puissent voir, et que ce soit agréable pour tous les participants. La lune nous guidera aussi.

N'hésitez-pas à venir admirer nos superbes sentiers qui serpentent les conifères et les érables. Un chocolat chaud ou un café vous sera servi après la randonnée sur le patio du restaurant "Le Relais des Montagnards", gracieuseté de Corporation D.É.F.I. St-Sylvestre.

En cas de mauvais temps (grosse tempête de neige ou très froid -20 et +), l'activité sera reportée au samedi 26 février.

On vous attend.

André Lalonde, Corporation D.É.F.I.



SOINS DES PIEDS ET POSE D'ONGLES

L'heureuse gagnante du tirage (soin des pieds) le 24 décembre 2010 est Lucie Turmel de St-Sylvestre. Spécial pose d'ongles avec gel couleur ou brillance pour 30\$. La St-Valentin approche à grand pas; vous pourriez offrir un certificat cadeau pour votre Valentin (e).

Un tirage d'un certificat cadeau d'un soin des pieds pour la fête des mères le 8 mai 2011.

Jacqueline Lévesque N.D. au 115, rue Bilodeau au 418-596-2351



Succursale St-Sylvestre
859, rue Principale
Tél.: 418-596-2446



Chers Clients,

Le temps des sucres arrive à grand pas. Venez découvrir notre vaste gamme de produits d'acériculture en magasin. Surveillez prochainement votre circulaire « Porte ouverte » qui se déroulera en février.

Annie Richard

« C'est toujours un plaisir de vous servir ! »



PARC D'AMUSEMENT POUR LES ENFANTS DE 1 À 5 ANS

Un projet qui avance à grand pas !

Le projet de Parc d'Amusement pour les Enfants de 1 à 5 ans, qui est chapeauté par la Fondation École l'Astrale, de Saint-Sylvestre, évolue rapidement.

Alors que l'objectif de financement a été fixé à 30 000\$, la campagne de financement débutée en octobre dernier auprès de différents organismes socio-économiques du milieu et de nos élus municipaux, provincial et fédéral, nous a déjà rapporté plus de 18 000\$. D'ailleurs, nous tenons à remercier la Caisse populaire Desjardins de Beaurivage ainsi que la municipalité de Saint-Sylvestre pour leur généreuse contribution. Dès le début du mois de février 2011, nous débuterons notre campagne de financement auprès des gens d'affaires et des commerces de Saint-Sylvestre et de la région.

De plus, dès la fin du même mois, la sollicitation auprès des citoyennes et citoyens de la municipalité se mettra en branle lors de l'Assemblée générale annuelle de la Fondation, qui aura lieu le mercredi, 23 février 2011, à 20h00, à l'école l'Astrale; toute la population de Saint-Sylvestre sera la bienvenue lors de cette rencontre. Tout au long du printemps, plusieurs activités familiales sont prévues, qui nous permettront de financer le projet.

Avec le montant déjà amassé, la Fondation peut se permettre dès maintenant de commander les modules de jeu qui seront installés sur le site de la municipalité, près du terrain de jeu actuel. Nous vous informerons sous peu du choix du fournisseur et du choix des modules de jeu.

Si les contributions et la participation au projet de toute la population et des organismes de Saint-Sylvestre se poursuivent avec autant d'enthousiasme, nous sommes de plus en plus assurés que le parc d'amusement pour les enfants de 1 à 5 ans sera installé et utilisé dès l'été 2011.

La suite de ce beau projet dans un mois...

Joseph Lamarre, président
Conseil d'administration de la Fondation École l'Astrale

HUITÈME ÉDITION DE LA FÊTE DES SEMENCES DE ST-APOLLINAIRE

Chaque année, la fête des semences de Saint-Apollinaire est attendue avec impatience tant par des jardiniers amateurs que par des horticulteurs chevronnés de partout au Québec. Toutes et tous ont hâte de faire le plein de semences biologiques ou patrimoniales offertes par plusieurs producteurs québécois. Où ailleurs peut-on trouver des graines de tomates blanches, tomatillos, concombres-citron, roses trémières noires ou pavots de Turquie à ajouter au jardin?

On y vient aussi pour les conseils avisés et les discussions animées avec les producteurs et d'autres amateurs qui partagent avec plaisir leurs connaissances. C'est une bouffée de printemps en plein cœur de l'hiver.

Ce rendez-vous incontournable aura lieu le dimanche 20 février 2011, de 10h00 à 15h00, à la salle communautaire, 83 rue Boucher, Saint-Apollinaire (sortie 291 sur l'autoroute 20, à une vingtaine de minutes à l'ouest des ponts de Québec). Casse-croûte santé sur place. Entrée libre, bienvenue à tous et à toutes.

Pour information : Jacinthe Létourneau : 418-881-3956.

JUMELAGE : SAINT-SYLVESTRE / HAÏTI

En début d'année scolaire, les enfants de l'école ont reçu la visite de madame Elvie Maxineau, haïtienne, fondatrice du Village de l'ESPOIR dans le nord d'Haïti. Quelques temps après, ils entreprenaient de correspondre avec les enfants fréquentant l'école primaire du Village de l'ESPOIR. En écrivant des lettres, qui sont parties vers ce petit pays du Sud le 12 janvier dernier, soit la journée anniversaire du terrible tremblement de terre qui a ravagé le pays l'an dernier. Les enfants haïtiens préparent actuellement les correspondances qui reviendront sous peu vers Saint-Sylvestre. L'école a adopté pour l'année scolaire en cours un thème annuel bien approprié pour ce type d'activité soit « Vers le pacifisme ». Les échanges entre des enfants de différents pays permettront aux uns et aux autres de mieux se connaître et s'apprécier, ce qui est un premier pas pour vivre en paix.

Ces échanges entre les enfants de Saint-Sylvestre et ceux du Village de l'ESPOIR en Haïti s'inscrivent dans le cadre d'un projet de jumelage présenté au conseil municipal le printemps dernier. D'autres activités seront développées au fil du temps, pour impliquer plus largement les gens intéressés dans notre communauté et dans la région. L'originalité de cette initiative, est qu'elle ne repose pas sur l'envoi d'argent en Haïti, mais sur le développement de relations humaines entre les gens d'ici et ceux de là-bas. Le développement se fait d'abord avec les personnes.

Vos commentaires et suggestions sont bienvenus.

Pour information : Michel Gendreau 418-596-3255



SOCIÉTÉ SPORTIVE ET SOCIALE ST-SYLVESTRE

Il manque quelques personnes pour partir une soirée de *Volleyball*, le MARDI soir, Cela vous intéresse de pratiquer ce sport de façon amicale ?

On vous offre une session de **10 semaines du 22 février au 26 avril** au montant de 30\$ pour la session.

S.V.P. bien vouloir donner vos noms en téléphonant au bureau de la municipalité au :
418-596-2384 et ce avant le **15 février 2011.**

Prochaine publication début mars.
**Date limite pour remettre
vos articles est le 22 février**



Commission scolaire de la
BEAUCE-ETCHEMIN
Ensemble vers l'avenir

AVIS PUBLIC

Admission et inscription des élèves à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin pour l'année scolaire 2011-2012

Les élèves qui désirent fréquenter une école de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au cours de l'année scolaire 2011-2012, doivent s'inscrire du 31 janvier au 4 février 2011 selon les modalités suivantes :

1. ÉLÈVES ACTUELS : INSCRIPTION POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Tous les élèves, incluant les enfants déjà inscrits dans un programme 4 ans Passe-partout qui fréquentent actuellement une école de la commission scolaire, recevront un formulaire ainsi que l'information requise directement de l'école. Les parents ont à valider cette information, à compléter certaines parties du formulaire, à signer et à retourner le tout au plus tard le 4 février 2011.

2. NOUVEAUX ÉLÈVES : INSCRIPTION

- Pour les élèves du programme 4 ans en 2011-2012 (Passe-partout) : enfants nés entre le 1^{er} octobre 2006 et le 30 septembre 2007 (donc qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2011) :



L'inscription se fait dans toutes les écoles de la commission scolaire. On rappelle que le service Passe-partout vise prioritairement à soutenir les parents dans leur compétence parentale et deuxièmement à faciliter la transition famille-école aux enfants.

- Pour les élèves qui s'inscrivent en maternelle 5 ans et qui ne bénéficient pas d'un programme 4 ans en 2010-2011 (enfants nés entre le 1^{er} octobre 2005 et le 30 septembre 2006) :
- Pour les nouveaux élèves qui résideront sur le territoire de la commission scolaire :
Les parents doivent se présenter à l'école de leur quartier (ou municipalité) aux heures régulières de classe, entre le 31 janvier et le 4 février 2011, afin de compléter une fiche d'inscription.

Les parents doivent fournir un **certificat de naissance** tel que défini au point suivant.

3. CERTIFICAT DE NAISSANCE (enfants qui s'inscrivent pour la première fois)

Pour accepter l'inscription de votre enfant à l'école, nous devons **obligatoirement** disposer d'un **certificat de naissance** conforme aux spécifications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Nous demandons donc aux parents de nous fournir, au moment de l'inscription, le **document original GRAND FORMAT** émis par la **Direction de l'état civil** au coût de 15 \$. Il est possible de se procurer le formulaire de demande de service aux endroits suivants : bureau du Directeur de l'état civil à Québec, bureaux de Services Québec, caisses populaires, à l'adresse

Internet suivante : <http://www.etatcivil.gouv.qc.ca> et au secrétariat de l'école que votre enfant fréquentera en 2011-2012. Le formulaire contient toute l'information requise.

L'original du certificat de naissance sera rendu aux parents, pour utilisations ultérieures, dès que l'école aura pris les copies requises pour le dossier de votre enfant. Pour information supplémentaire, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école.

4. DÉROGATION À L'ÂGE D'ENTRÉE À LA MATERNELLE 5 ANS OU EN 1^{re} ANNÉE

Pour un enfant qui n'a pas atteint l'âge requis, il est possible de demander une dérogation à l'âge d'entrée à la maternelle 5 ans ou en 1^{re} année au moment de l'inscription. Cette demande doit être faite lors de l'inscription du 31 janvier au 4 février 2011. Les parents s'adressent à l'école de leur milieu pour obtenir l'information et la procédure à suivre. Veuillez noter qu'aucune dérogation ne peut être accordée pour participer à un programme de 4 ans dispensé par la commission scolaire.

5. CHOIX D'UNE AUTRE ÉCOLE

Les parents des élèves du préscolaire 5 ans, du primaire et du secondaire peuvent choisir une école de la commission scolaire autre que celle de leur territoire désigné à la condition qu'il reste des places disponibles. Les parents qui désirent se prévaloir de ce droit doivent en faire la demande au moment de l'inscription. L'exercice de ce droit ne permet cependant pas d'exiger le transport scolaire et ne constitue pas un droit acquis pour les années ultérieures.

Les demandes d'admission et d'inscription sont traitées conformément à la règle relative à la répartition des services éducatifs et à l'inscription des élèves dans les écoles et conformément à la règle relative à l'organisation et au fonctionnement du transport scolaire en vigueur à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

6. INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE

(si l'école offre ce service)

Pour les élèves de la maternelle à la 6^e année inscrits à l'école :

Les parents qui désirent inscrire leur enfant au service de garde, pour l'année 2011-2012, doivent se présenter au service de garde de leur école aux heures d'ouverture de celui-ci entre le 31 janvier et le 4 février 2011. Les parents auront alors à remplir la fiche d'inscription du service de garde.

Donné à Saint-Georges, ce 19 janvier 2011

Francis Isabel, secrétaire général